****

**GRILLE VÉRIFICATION DES DOSSIERS DE VOYAGES SCOLAIRES**

 **(ANNEXE 1 - À TRANSMETTRE AVEC LE DOSSIER)**

**Ecole : Enseignant :**

**Lieu du séjour :**

**Date du séjour : du au**

**Dossier de demande d’autorisation de sortie avec nuitée(s)**

[ ]  Utilisation du nouveau formulaire 2024 *(Annexe 2)*

[ ]  Indication du n° de téléphone portable du coordonnateur du dossier.

[ ]  Dossier signé par l'enseignant coordonnateur et le directeur d'école.

**Délai respecté**

[ ]  6 semaines au moins (hors vacances scolaires) avant le départ (*séjour dans le département*)

[ ]  8 semaines au moins (hors vacances scolaires) avant le départ (*à l’étranger*).

**Effectifs**

[ ]  Effectif total de la (des) classe(s) : Nombre d’élèves partants :

[ ]  Cohérence dans le nombre d'élèves (page 1, schéma de conduite, liste des passagers du car)

[ ]  Projet d’accueil pour les non partants.

**Lieu d’hébergement**

[ ]  Si le centre d’accueil est dans le Bas-Rhin 🡺 figure sur le répertoire départemental

[ ]  Copie de l'avis favorable de la commission de sécurité pour les structures françaises

[ ]  Pour l’étranger, structure d’accueil référencée



**L'hébergement sous tente nécessite une surveillance des élèves permanente et effective : gardien de nuit ou roulement effectué par les adultes responsables de l'encadrement spécialement dédié à la surveillance de nuit.**



 **L’hébergement en famille d’accueil n’est pas autorisé**

**Encadrement**

[ ]  Taux d’encadrement conforme pendant le transport

 *Possibilité de considérer tous les élèves du car comme formant un seul groupe classe.*

[ ]  Taux d’encadrement par classe conforme pendant le séjour (idem encadrement) vigilance si activités en groupes

[ ]  Copie du diplôme de l'assistant sanitaire (*AFPS, BNS, BNPS, PSC1*).

[ ]  Copie du diplôme animateur, vie collective (BAFA, etc…)

[ ]  Présence de l'assistant sanitaire dès le départ de l'école et pendant tout le séjour .

[ ]  Si ATSEM  🡺 demande d’autorisation d’absence au Maire.

[ ]  Si AESH 🡺 autorisation de l’employeur.

[ ]  Numéro des cartes professionnelles des intervenants qui encadrent les activités sportives

[ ]  Test -nautique pour les activités canoé-kayak-voile-aviron-paddle.

[ ]  Accompagnateurs hors éducation nationale : copies cartes d’identité.

Tous les accompagnateurs de sorties scolaires avec nuitées seront soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

**Transport**

[ ]  Schéma de conduite fourni par le transporteur avec cachet

[ ]  Si schéma de conduite fait par l’école 🡺 n° du transporteur et cachet.

[ ]  Licence du transporteur à jour.

[ ]  Demande de dérogation au lieu de départ et/ou retour si différent de l'école *(Annexe 5.)*

[ ]  Liste des passagers comportant **le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone d’une personne responsable à joindre** pour **les enfants**, **les enseignants et les accompagnateurs**

[ ]  Vérification assurance responsabilité civile et assurance individuelle accident

 **Si transport sur place**

[ ]  Schéma de conduite fourni par le transporteur ou détaillé *(Annexe 3 bis)* si transports locaux ou à l’étranger (la RATP, la SNCF)

**Projet pédagogique**

[ ]  Présence d’objectifs clairs et bien définis.

[ ]  Programme détaillé du séjour (emploi du temps).

**Financement**

[ ]  Coût par jour/ enfant

[ ]  Budget à l’équilibre